

SENSIBILISATION RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Les risques psychosociaux (RPS) constituent un enjeu majeur du monde du travail puisqu'ils représentent un **risque pour la santé** mentale, physique et sociale des salariés et **altèrent le bon fonctionnement des entreprises**. Du stress lié à la charge de travail conséquente, aux incivilités de clients, en passant par le manque d'informations sur l'avenir de l'entreprise : les **facteurs** de risques psychosociaux au travail sont nombreux.

Dans le cadre de son **obligation générale de prévention**, l'employeur doit évaluer les risques professionnels de ses collaborateurs, y compris psychosociaux, et mettre en place des actions de prévention.

Êtes-vous concerné ?

- Ce sujet vous intéresse et vous souhaitez en savoir plus
- Vous souhaitez anticiper en prévenant ce risque dans votre entreprise.
- Vous êtes confronté aux risques psychosociaux dans votre structure et souhaitez agir

POINTS ABORDÉS

- Définition des RPS
- Les différents facteurs de RPS
- Leurs effets sur la santé et sur l'entreprise
- La prévention des RPS (obligation réglementaire, démarche globale d'évaluation).



PUBLIC CONCERNÉ

- Les employeurs
- Les référents en prévention
- Les salariés désignés compétents en santé et sécurité au travail (SDC)

INTERVENANTS

- Psychologue du travail
- Médecin du Travail
- Infirmière en Santé Travail



Dans les locaux du SMINOV



2 heures



Inclus dans la cotisation annuelle



15 pers. max
2 pers max/ entreprise

Le service se réserve le droit de reporter la session si le nombre de participants est insuffisant.



SMINOV
Service de prévention et de santé au travail du nord ouest
vendéen Siège social : 28 Bd Jean Yole - CP 85300 - CHALLANS



En Pays de la Loire, des services de prévention
et de santé au travail en proximité des entreprises.
presanse-paysdelaloire.fr

SMINOV et Présanse Pays de la
Loire sont membres du réseau
Présanse.

